

Code de vie 2024-2025



Point 1 : Je prends mes responsabilités quant à ma réussite scolaire et éducative (voir modalités et conséquences dans la page suivante).

- **J'**arrive à l'heure et je suis présent à tous mes cours, examens, activités et sorties éducatives;
- **J'**apporte tout le matériel demandé par mes enseignant(e)s pour mes cours et activités scolaires, tout au long de l'année;
- **Je** fais et remets tous les travaux exigés à temps, bien présentés, propres et rédigés dans un français convenable;
- **Je** participe pleinement aux activités d'apprentissage et j'adopte de saines habitudes de vie;
- **Je** participe à créer un climat de classe propice aux apprentissages et au travail;
- **D**urant les évaluations, les travaux et les examens:
 - **Plagiat** : je ne communique pas avec les autres personnes verbalement, par écrit ou par signes. Le plagiat c'est aussi s'approprier les propos d'une IA ou tout autre source;
 - **Objets électroniques** : je remets mes appareils électroniques à l'enseignant, en mode silencieux.



Point 2 : Je respecte les autres et mon environnement en tout temps (voir modalités et conséquences dans la page suivante).

- **Je** porte l'uniforme scolaire prévu au code vestimentaire;
- **Je** ne porte pas de bandeaux, de casquettes, de tuques, de bandanas à l'intérieur. Je n'amène pas de sac, sacoche ou accessoire similaire en classe;
- **J'**écoute les consignes de tous les adultes de l'école;
- **Je** m'exprime avec calme, politesse, sans mots grossiers, jurons ou expressions violentes;
- **Je** parle français en classe afin d'être compris de tous. Je m'efforce de parler français à l'extérieur de la classe;
- **J'**accepte l'autre dans sa différence sans discrimination fondée sur le genre, le handicap, l'orientation sexuelle et l'origine ethnique;
- **Je** prends soin du matériel pédagogique, des biens d'autrui et de mon espace de travail;
- **Je** m'assure que le casier qu'on m'a assigné soit rangé, propre et verrouillé en tout temps;
- **Je** consomme de la nourriture seulement à la cafétéria (sauf si un membre du personnel m'autorise à manger ailleurs) et je jette mes déchets aux endroits prévus.



Point 3 : J'agis de manière sécuritaire pour moi et les autres afin de favoriser le vivre-ensemble.

- **J'**évite la bousculade ainsi que tout contact physique violent avec les autres élèves et les membres du personnel;
- **Je** ne peux pas filmer, photographier ou enregistrer dans l'école sans autorisation écrite de la direction. Je ne publie pas ou ne diffuse pas, à travers les médias sociaux, des propos, images ou tout autre type de communication, qui pourrait nuire à l'intégrité, à la vie privée, la réputation ou la sécurité de l'école, des autres élèves ou des membres du personnel;
- **J'**utilise mon téléphone cellulaire de manière à ne pas déranger le climat d'apprentissage. En classe, chaque membre du personnel se réserve le droit d'autoriser ou non le téléphone cellulaire;
- **Je** ne consomme aucun produit psychotrope (drogue), c'est-à-dire un produit ayant la possibilité d'influer sur la perception, l'humeur, la cognition ou le comportement. Je ne fais aucune transaction illégale (paris, jeux, troc, trafic, etc.).

CODE DE VIE 2024-2025

RÈGLES	MODALITÉS	CONSÉQUENCES
<p>J'arrive à l'heure et je suis présent à tous mes cours, examens, activités et sorties éducatives.</p>	<p>Tout absence ou retard doit être signalé par un parent via la plateforme MOZAIK PARENTS.</p> <p>En cas d'absence à une évaluation, l'élève doit présenter un billet officiel (médecin, dentiste, etc.) au secrétariat.</p> <p>Les reprises d'évaluations auront lieu uniquement après les heures de cours, au local et au jour-cycle préalablement déterminés par la direction.</p> <p>Les absences dues aux voyages ne seront pas considérées comme motivées. Un formulaire obligatoire est à compléter par les parents. Ce formulaire est disponible à la réception et doit être remis avant le départ.</p>	<p>Retenue(s); Suspension interne ou externe; Note de zéro à l'examen; Référence à un intervenant de l'école.</p> <p>Veillez noter que les enseignants n'ont en aucun cas l'obligation de fournir un travail, de reprendre le temps perdu ou de faire reprendre un examen à l'élève qui s'est absenté en raison d'un voyage.</p>
<p>Je ne commets pas de plagiat et je n'ai pas d'appareils électroniques en ma possession lors d'une évaluation ou d'un examen.</p>	<p>Aucune tolérance</p>	<p>Note de zéro</p>
<p>Je porte l'uniforme scolaire prévu au code vestimentaire.</p>	<p>Le code vestimentaire d'ÉVLA se fonde sur l'identité de l'école, le respect mutuel ainsi que sur le sentiment d'appartenance au milieu de vie.</p> <p>Le port du chandail ou du polo arborant le logo de l'école est obligatoire. Comme cette pièce d'uniforme doit être visible en tout temps, seules les vestes ou les cotons ouatés d'Évangeline sont permis.</p> <p>Les pantalons ou les bermudas unis, <u>sans logo</u> et de couleur noir, bleu marin ou gris foncé, similaires à ceux de notre fournisseur, sont permis. Les bermudas sont portés à la taille et couvrent les genoux.</p> <p>Ne sont pas permis : les « leggings », les jupes, les pantalons troués ou déchirés.</p> <p>En vous procurant vos vêtements via notre fournisseur officiel, vous vous assurez de respecter le code vestimentaire établi. La collection est disponible et accessible, en tout temps, via le site web raphaelu.ca.</p>	<p>Sortie de classe; Acquisition d'une pièce d'uniforme à la friperie; Suspension; Référence à la direction; Rencontre avec les parents.</p>

CODE DE VIE 2024-2025

RÈGLES	MODALITÉS	CONSÉQUENCES
<p>Je m'exprime avec calme, politesse, sans mots grossiers, jurons ou expressions violentes.</p> <p>J'évite la bousculade ainsi que tout contact physique violent avec les autres élèves et les membres du personnel.</p>	<p>Aucune tolérance</p> <p>Application du protocole d'intervention en cas d'intimidation</p>	<p>Sortie de classe;</p> <p>Rencontre avec un intervenant;</p> <p>Suspension;</p> <p>Expulsion de l'école;</p> <p>Rencontre avec les policiers.</p>
<p>Je prends soin du matériel pédagogique, des biens d'autrui et de mon espace de travail.</p> <p>Je ne pose pas de gestes de vandalisme (bris de matériel, graffiti, feu, fausse alarme incendie, etc.)</p>	<p>Aucune tolérance</p>	<p>En cas de bris : remboursement du matériel;</p> <p>En cas de perte d'un cahier ou d'un agenda, achat d'un nouveau;</p> <p>Contravention reliée aux fausses alarmes;</p> <p>Travaux communautaires.</p>
<p>Je m'assure que le casier qui m'a été assigné soit rangé, propre et verrouillé en tout temps.</p>	<p>Aucune tolérance</p>	<p>Retour au casier d'origine;</p> <p>En cas de perte ou de bris du cadenas, achat d'un nouveau.</p>
<p>Je ne peux pas filmer, photographier ou enregistrer dans l'école ou sur le terrain de l'école, sans autorisation écrite de la direction. Je ne publie pas ou ne diffuse pas, à travers les médias sociaux, des propos, images ou tout autre type de communication, qui pourrait nuire à l'intégrité, à la vie privée, à la réputation ou la sécurité de l'école, des autres élèves ou des membres du personnel.</p>	<p>Aucune tolérance</p> <p>La situation sera immédiatement adressée à un membre de la direction.</p>	<p>Sortie de classe;</p> <p>Confiscation de l'appareil;</p> <p>Suspension;</p> <p>Expulsion de l'école;</p> <p>Possibilité de plainte à la police.</p>
<p>Je ne consomme aucun produit psychotrope (drogue) : c'est-à-dire un produit ayant la possibilité d'influer sur la perception, l'humeur, la cognition ou le comportement. Je ne fais aucune transaction illégale (pari, jeu, troc, trafic, etc.).</p>	<p>Aucune tolérance</p> <p>Application du protocole en toxicomanie</p>	<p>Référence à la direction;</p> <p>Suivi obligatoire avec un intervenant;</p> <p>Suspension;</p> <p>Possibilité de changement d'école;</p> <p>Fouille légale.</p>
<p>J'utilise mon téléphone cellulaire de manière à ne pas déranger le climat d'apprentissage. En classe, les cellulaires et les appareils électroniques sont interdits en tout temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une exemption de cette interdiction est possible avec l'autorisation de l'enseignant en lien avec une intention d'apprentissage. L'utilisation de la pochette de rangement des appareils électroniques, incluant les cellulaires, s'applique pour tous les cours. 	<p>Aucune tolérance</p>	<p>Gradation des interventions:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Avertissement verbal; 2- Confiscation de l'appareil par l'enseignant pour la durée du cours; 3- Si récidive, l'appareil est confisqué et remis à un intervenant (éteint, inséré dans une enveloppe identifiée); 4- Si multi récidives, le parent sera contacté pour la récupération de l'appareil.